

■ **Roger Aeschlimann**, à Prêles, exploitation d'un garage à l'enseigne 'Garage du Chaudron', raison individuelle (FOSC no 21 du 31. 01. 2001, p. 745). La procédure de faillite est clôturée. Raison de commerce radiée d'office du registre du commerce (art. 66 al. 1 ORC).

Journal no 1170 du 25.04.2002
(00451776 / CH-073.1.009.572-5)

Berner Oberland (BE)